

N° 2024-44

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Pouvoir : 1

Pour : 2 / Contre : 8 / Abstention : 4 / Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AGNIN SUR BION, Isère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur ARMANET Pascal, Maire.

Date de convocation : 15 octobre 2024

PRESENTS : ARMANET Pascal, BAGUET GALLON Yoan, BALAN Jean-Baptiste, BRISON Sophie, CHAPELIER Gilles, CICERON Céline, COCHARD Virginie, DI PONIO Caroline, DURANTON Isabelle, GINON-REY Mathieu, GONNET Martial, PENET Eliane, PERRIN Alain, THEVENON Jean-Marie, VACHER Roselyne.

EXCUSÉ : DI PONIO Caroline

ABSENT : CHAPELIER Gilles

POUVOIR : DI PONIO Caroline donne pouvoir à BALAN Jean-Baptiste

Secrétaire de séance : DURANTON Isabelle

La compétence de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés est assurée par Bièvre Isère Communauté pour le compte de ses communes membres, dont la commune de SAINT-AGNIN SUR BION fait partie.

Conformément à l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes a présenté au Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2024 le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2023. (cf document ci-joint).

Ce rapport relate l'activité du service public d'élimination des déchets au cours de l'année 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport 2023 du service public d'élimination des déchets établi par Bièvre Isère Communauté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal exprime : 8 contre, 2 pour et 4 absentions.

Fait à Saint-Agnin Sur Bion,

Le 22 octobre 2024

La secrétaire de séance,
DURANTON Isabelle



Le Maire,
ARMANET Pascal

